

Vaccination Covid - rémunération des remplaçants

Nous vous confirmons que les infirmiers remplaçants auront bien le même niveau de rémunération que les titulaires dans le cadre de la campagne de vaccination anti-Covid (vacations forfaitaires), à savoir :

- 220€ en semaine
- 240€ les samedi après-midi, dimanches et jours fériés

Toutefois, ces professionnels n'étant pas directement connus par les CPAM, charge à la structure organisatrice de la vaccination de les rémunérer sur la base de ces tarifs

(cette structure se fera ensuite rembourser par l'Assurance maladie).

Département des actes médicaux (DACT) DDGOS/DOS

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

50, av du Professeur André Lemierre, 75986 Paris Cedex 20